

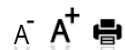
27/11/2015

**L'EXPRESS**

TERRORISME

**Les voyages d'études sont maintenus pour l'instant**

Les directions des lycées neuchâtelois n'ont émis aucune directive concernant les voyages d'études à l'étranger. keystone



Les lycéens du canton de Neuchâtel seront-ils privés de voyages d'études l'an prochain, à l'image des élèves du gymnase lausannois Auguste-Piccard?

Après les attentats de Paris, Yvan Salzmänn, directeur de l'établissement vaudois, a en effet décidé d'interdire les virées à l'étranger en 2016, «une responsabilité assumée d'un gymnase vis-à-vis de ses élèves».

Les écoles neuchâteloises iront-elles jusque-là? «Pour l'instant, les lycées et les centres professionnels du canton n'ont émis aucune directive après les actes terroristes du 13 novembre», indique Laurent Feuz, chef du Service cantonal des formations postobligatoires.

Les directions de ces établissements restent toutefois vigilantes et particulièrement attentives aux recommandations du Département fédéral des affaires étrangères.

**Une classe à Paris?**

«Les classes ont déjà choisi leurs destinations. Au stade actuel, les voyages d'études prévus au printemps prochain sont maintenus», explique Patrick Herrmann, directeur du lycée Blaise-Cendrars à La Chaux-de-Fonds. «L'une de nos classes a prévu de partir pour Paris. Nous verrons si nous conservons cette destination. Nous sommes prêts à faire machine arrière si des parents ou des élèves devaient considérer que le risque n'est pas assumable.»

La décision de maintenir ou de supprimer des voyages d'études est de la compétence de chaque établissement scolaire. Patrick Herrmann peut difficilement imaginer interdire tout voyage à l'étranger. «A mon avis, la décision du lycée lausannois va trop loin. Nous sommes prêts à renoncer à certaines destinations s'il s'avérait qu'il s'agit de cibles trop exposées, mais il ne faut pas céder à la psychose!»

Philippe Robert, directeur du lycée Denis-de-Rougemont, indique que les voyages d'études sont actuellement «en cours d'élaboration» dans son école et que «tout est ouvert» en fonction de l'évolution de l'actualité.

### **Echanges linguistiques**

Matthieu Frochaux, secrétaire général du CPLN (Centre professionnel du littoral neuchâtelois), informe quant à lui qu'aucune classe de son établissement n'a prévu de se rendre en France. La destination n'est d'ailleurs pas très prisée des élèves neuchâtelois, qui préfèrent des destinations plus lointaines. «Nous ne sommes pas dans une situation d'urgence puisque ces voyages d'études auront lieu dans plusieurs mois. C'est toujours au moment où l'organisation devient concrète et où les élèves doivent s'inscrire que les questions sécuritaires se posent.»

Matthieu Frochaux ajoute que sa direction se réfère systématiquement aux recommandations du DFAE: «Nous sommes prêts à remettre en cause les déplacements à l'étranger si la problématique sécuritaire l'imposait.»

Du côté de l'école obligatoire, quelques activités éducatives ont lieu à l'étranger chaque année, telles que des échanges linguistiques ou des camps sportifs. A l'heure actuelle, ces sorties scolaires ne sont pas remises en question par les directions des écoles du canton. VGI